

Date de convocation : 24/04/2023	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le vingt-sept avril deux mil vingt-trois à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (21).

Excusés : Cédric BROUSSARD (pouvoir à Emeline MOUNIER), Fabienne MANOHA (pouvoir à Pascal GOUY) (2).

Madame Pascale MERLE a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Création d'emplois permanents suite aux avancements de grades 2023.

DCM 20230427-1

Monsieur Le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Vu, l'arrêté du Maire n°2023A0006P adoptant les Lignes Directrices de Gestion ;

Monsieur Le Maire indique que les avancements de grades 2023 justifient la création des emplois suivants :

- 1 poste de technicien principal 2^{ème} classe (catégorie B) à 35 hebdomadaires à compter du 1^{er} mai 2023
- 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe (catégorie B) à 35 H hebdomadaires à compter du 1^{er} mai 2023
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (catégorie C) à 17.5 H hebdomadaires à compter du 1^{er} mai 2023
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe (catégorie C) à 35 H hebdomadaires à compter du 1^{er} mai 2023

AR Prefecture

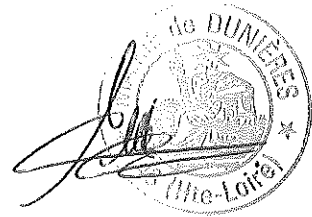
043-214300873-20230427-DCM20230427_1-DE
Reçu le 12/05/2023

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de créer les emplois décrits ci-dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide de :

- créer les emplois ci-dessus ;
- inscrire les crédits prévus à cet effet au budget.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,



AR Prefecture

043-214300873-20230427-DCM20230427_1-DE
Reçu le 12/05/2023